



Demande de provision bancaire

Par **cadinot**, le **15/10/2008** à **16:58**

j'ai fait une demande de provision pour un cheque qui a ete rejeter mais a ce jour le cabinet de recouvrement qui detiens ce cheque ne veux pas le représenter et me disent que je vais recevoir une lettre du tribunal soit pour bloquer mon compte bancaire ou alors arret sur le compte et alors arret sur salaire ma banque me dit que je suis dans mes droit puisque la demande a ete faite a temps mais que faire si je recois ce courrier sachant que je refuse pas de payer puisque la provision est fait et que je ne peut la debloquer sauf si je fournis le cheque merci